

### Objectifs de la formation

- ✓ Approfondir ses notions en matière de prévention des risques professionnels
- ✓ Mettre à jour ses connaissances et compétences en santé et sécurité au travail
- ✓ Promouvoir ses actions auprès des salariés

## PROGRAMME DE LA FORMATION

**Durée** 3 jours (21 heures)

**Effectif** 1 à 12 personnes

**Pré-requis** Aucun

### Public concerné

Membre de la commission du CSE

### Méthodes pédagogiques

Travail de groupes, exercices pratiques, questionnaires, jeux de rôles, interactivité, élaboration de documents...

### Ressources pédagogiques

Vidéos, exercices, Tuto prev'...

### Modalités d'évaluation

Tout au long de la formation par :

- Quiz
- Exercices pratiques
- Jeux de rôles

### Validation

Attestation de fin de formation

Certificat de réalisation

### Délai d'accès

Toutes les inscriptions doivent être validées 3 jours avant la date de la formation.

### Tarif

Nous contacter

### Format de formation

Présentiel ou distanciel

### **Bilan et actualité sur les missions des membres du CSE**

- Le participant explique ses missions durant les 4 années et fait part des difficultés rencontrées
- Exposé du participant sur ses actions menées et sur les documents mis en place
- Organisation des réunions, ordre du jour, réclamations, règlement intérieur...

*Jeux de rôle, actualisation de documents...*

### **Rappel du cadre juridique en santé et la sécurité au travail**

- Focus sur la loi du 2 août 21 sur le renforcement de la prévention en entreprise

*Travail de recherche, échanges, appel de connaissances...*

### **Promotion de la santé, sécurité et de l'amélioration des conditions de travail**

- Rappel des enjeux humains, sociaux, économiques
- Les acteurs de la prévention : ont-ils été sollicités, pour qu'elle démarche ?
- Evolution des Accidents du travail et Maladies professionnelles dans l'entreprise
- Retour sur l'efficacité de la communication (supports et moyens).

*Exercices, travail de groupe, création de supports, débats...*

### **Définir et évaluer les risques professionnels de son entreprise**

- Renforcement de l'analyse et de l'évaluation des risques d'une situation de travail (inspection et méthodes)
  - Rappel des 9 principes généraux de la prévention, DUERP
  - Exposé du participant sur l'organisation et planification des visites
  - Remontée d'informations, plan d'action... qu'a t-il été mis en place ?

*Visite de site, préparation de documents...*

- Enquêtes et méthodes en matière d'accident du travail ou de maladie professionnelle, comment sont-elles organisées ?
  - Analyse d'un AT ou MP par la méthode de l'arbre des causes

*Exercices d'appropriation de la méthode, quiz*

### **Repérer les comportements de souffrances au travail (risques psychosociaux, charge mentale, le télétravail, les troubles musculo-squelettiques...)**

- Rôle du référent harcèlement et/ou actions mises en place
- Critères de discriminations

*Jeux de rôle, échanges...*

Toute demande spécifique peut être étudiée.



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Des dispositifs pédagogiques sont adaptés en fonction du handicap.